COMMUNE Yvorne

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ

selon article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

Propriétaire(s)			
Nom(s)		Prénom(s)	
Adresse		NPA Localité	
Téléphone		Courriel	

Bien-fonds concerné	
Adresse du bien-fonds	
Parcelle no	

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande

No sur le plan	Nombre	Essence	Circonférence mesurée à 1 m du sol (cm)	Hauteur (m)	Âge (ans)	Etat sanitaire (selon annexe 4 RLPrPNP, chiffre 2 "Valeur de l'état sanitaire")	Arbre remarquable inscrit à l'inventaire

Joindre impérativement un plan de situation indiquant, par numéro, l'emplacement du patrimoine arboré concerné, ainsi que des photographies de chaque arbre indiqué. A défaut, la demande sera renvoyée pour complément.

Les requêtes concernant les arbres remarquables inscrits à l'inventaire cantonal sont transmises à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO.

Demande : ☐ abattage ☐ élagage hors entretien courant

Motifs :

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Ombrage excessif (art. 61 du Code rural et foncier)

☐ Impératifs de construction ou d'aménagement → No CAMAC

La demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Description des motifs de la demande :

Plantations compensatoires :

Désignation exacte des plantations compensatoires

No sur le plan	Nombre	Essence	Circonférence mesurée à 1 m du sol (cm)	Hauteur (m)	Le cas échéant, numéro de la parcelle de substitution et signature(s) de son/ses propriétaire(s)

Joindre impérativement un plan de situation indiquant, par numéro, l'emplacement des plantations compensatoire.

☐ pas de plantation (impératifs de construction ou d'aménagement, art. 15 al. 1 let. c LPrPNP)

Lieu et date : Signature du/des propriétaire(s) :

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.